



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

COUPE SECTORIELLE U13

Finale départementale

SAMEDI 21 MAI 2022



A PLOGONNEC, Rue du Stade, 29180

PLOGONNEC

ES PLOGONNEC



DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

1. ORGANISATION DE LA COMPETITION

La Commission départementale FOOTBALL Educatif est responsable de l'organisation de cette compétition et en assurera la coordination par les membres désignés par elle.

Rendez-vous des équipes, des responsables et arbitres à 14h00 au plus tard

2. ARBITRAGE :

Il sera demandé à la CDA de bien vouloir envisager la présence de 8 jeunes arbitres du District du FINISTÈRE. Ces arbitres seront placés sous l'autorité de membres désignés.

- Les arbitres de touche seront les joueurs remplaçants des équipes. Pour les remplacer, il faudra en faire la demande à l'arbitre central de la rencontre (Obligation du Programme Éducatif Fédéral)

3. COMPOSITION DES EQUIPES

- La Coupe Sectorielle U13 est ouvert à tous les clubs affiliés, l'engagement est gratuit
- 16 équipes participeront à cette Finale sectorielle sur convocation (Annexe 1)
- **Nous vérifierons les licences (un joueur ou joueuse ayant participé à 2 tours de coupe avec une équipe supérieure ne peut pas participer à la finale sectorielle) pour la validation de vos équipes**
- Les équipes seront composées de 12 joueurs maximum (8 + 4)
- Les U11 et U11 F, sur autorisation médicale explicite. (Conditions prévues à l'article 73 des règlements généraux) et les U14 F sont autorisés à participer à la coupe sectorielle U13
- Une équipe ne peut pas présenter plus de 4 joueurs mutés maximum (dont 2 hors période maximum) dans son équipe
- Une équipe ne peut compter plus de 3 U11 régulièrement surclassés. (Article 168 des règlements généraux)
- Les joueurs et joueuses ne peuvent participer à la compétition que pour une seule équipe d'un club
- Les ententes déclarées et validées par le District peuvent participer à cette finale



DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

- ☛ Tous les joueurs doivent être licenciés et qualifiés à la date de la finale
- ☛ La présentation des licences des 12 joueurs est obligatoire dès l'arrivée au podium : **contrôle des licences et des feuilles de « journée » déjà remplies (Annexe 2) (Prévoir une extraction via Footclubs ou l'application « Footclubs compagnon »)**
- ☛ Seule la 1^{ère} équipe sera déclarée vainqueur de cette finale

4. REGLEMENT

- ☛ Nombre d'équipes participantes : 16 équipes Garçons réparties en 1 poule
- ☛ Épreuves :
 - Défi Jonglerie en début de journée
 - 5 tours de 12 mn sans pause coaching en échiquier
 - TOUS LES MATCHS SE DEROULERONT SUR LES TERRAINS EN HERBE

a. Défi technique : JONGLERIE

*Épreuve contrôlée sous l'autorité du référent technique et de la Commission
Départementale Football Educatif*

- ☛ Toutes les équipes présentes pour la Finale Sectorielle participent à l'épreuve de jongleries. Elle sera organisée en début de journée (Cf. tableau ci-dessous)
- ☛ Détails de l'épreuve :
 - Limitation à 30 contacts pied gauche et/ou droit
 - Limitation à 15 têtes
 - Un essai de rattrapage est accordé pour le maximum non atteint
 - Pour les jongleries au pied, le ballon au départ devra être obligatoirement monté avec le pied de son choix
 - Aucun rattrapage avec une quelconque partie du corps autre que celle concernée par l'épreuve en cours ne sera tolérée.
- ☛ Il sera tenu compte du total des 8 meilleurs résultats sur les 12 participants de chaque équipe sur l'ensemble des 2 surfaces de contact



DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

- ☛ En cas d'égalité dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant l'ordre ci-dessous : A - Additionner au total des 8 meilleurs, puis B – 9 meilleurs...
- ☛ L'épreuve se déroulera sur les terrains en herbe
- ☛ **Chaque éducateur d'équipe se verra attribué l'évaluation d'une autre équipe de la phase Finale et voici le tirage des jongleries et 1er match**

	ÉQUIPE 1	ÉQUIPE 2
Terrain principal Herbe (ÉDUCATEUR EQUIPE 1 ÉVALUE LA 2 ET INVERSEMENT)	GJ PRESQU'ILE	AMICALE ERGUE GABERIC
	QUIMPER KERFEUNTEUN FC 2	FC PLEUVEN
	AC CARHAIX	STADE MELLACOIS
	GAS D'YS TREBOUL	US ST EVARZEC
	FC PONT L'ABBE 2	GJ CAP CAVAL
	GJ ENTRE ARE DU	GJ AVEN BELON
	US TREGUNC	ES PLOGONNEC 2
	QUIMPER ERGUE ARMEL FC 2	STELLA MARIS DOUARNENEZ 2

b. Déroulement des rencontres

- ☛ Durée des matches = 12 mn
- ☛ Matches sur TERRAIN EN HERBE
- ☛ Le règlement du Football à 8 est intégralement appliqué
- ☛ Victoire : 4 points
- ☛ Nul: 2 points
- ☛ Défaite : 1 point
- ☛ Forfait : 0 point
- ☛ En cas d'égalité au classement les équipes ex aequo sont départagées :
 - Par les jongleries (8 premiers joueurs...)
- ☛ Le classement est effectué selon la formule de « l'échiquier ». 2 équipes ne pourront pas se rencontrer 2 fois dans la journée



DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

5. MATERIEL

Les responsables des clubs, au nombre de 3 (maximum), tous titulaires de la licence « DIRIGEANT » ou « ÉDUCATEUR FÉDÉRAL » , pour la saison en cours, devront se munir obligatoirement de :

- ☛ 2 Jeux de maillots de couleur différente numérotés de 1 à 12. Si les couleurs de 2 équipes prêtent à confusion, le tirage au sort désignera l'équipe qui changera de maillots.
- ☛ **3 ballons (pour la jonglerie : OBLIGATOIRE)**
- ☛ 1 pharmacie
- ☛ Les 12 licences des joueurs et des 3 dirigeants
- ☛ Gourdes

6. REMISE DE RECOMPENSE PREVUE A 18h15

7. RECOMMANDATIONS

- ☛ Terrains :

Il est demandé aux organisateurs de prendre toutes les dispositions pour que les supporters et parents accompagnant les équipes, n'aient en aucun cas la possibilité d'accès au terrain

- ☛ Fixation des buts :

Il est rappelé que les buts de football doivent être conformes aux dispositions du Décret 96495 du 04/06/1996 fixant les exigences de sécurité auxquelles doivent répondre les cages de but de Football

- ☛ Mesures de sécurité :

Nous vous demandons de rappeler à vos joueurs qu'ils ne doivent pas se suspendre aux barres des buts ni demeurer à proximité des installations quand ils ne jouent pas

8. ACTIVITES ANNEXES

Le club recevant mettra en place un stand alimentation et une buvette pour votre confort.



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

9. ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET MATERIELLE

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :

Mickael GRALL CTD DAP du Finistère ☎ 06.74.34.38.37. ou mail : cdfa.mg@foot29.fff.fr

**Jean Pierre HEREUS Président de la Commission Foot Educatif du Finistère
☎ 06.64.31.84.60**

District de Football du Finistère ☎02.98.47.62.47



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE



N'OUBLIEZ PAS



**CE NE SONT QUE
DES ENFANTS**

C'EST UN SPORT



CE N'EST QU'UN JEU



C'EST « LEUR » MATCH

**LES FORMATEURS SONT
BENEVOLES**

**LES ARBITRES SONT
DES ETRES HUMAINS**

CE N'EST PAS LA COUPE DU MONDE





DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

ANNEXE 1

Dès de votre arrivée à PLOGONNEC
Vous devrez vérifier votre N° pour le déroulement des jongleries et
rencontres

N°	CLUB
1	GJ PRESQU'ILE
2	AMICALE ERGUE GABERIC
3	QUIMPER KERFEUNTEUN FC 2
4	FC PLEUVEN
5	AC CARHAIX
6	STADE MELLACOIS
7	GAS D'YS TREBOUL
8	US ST EVARZEC
9	FC PONT L'ABBE 2
10	GJ CAP CAVAL
11	GJ ENTRE ARE DU
12	GJ AVEN BELON
13	US TREGUNC
14	ES PLOGONNEC 2
15	QUIMPER ERGUE ARMEL FC 2
16	STELLA MARIS DOUARNENEZ 2



DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

ANNEXE 2 -Feuille de match – Finale Coupe Sectorielle U13

EQUIPE :

COULEUR DES MAILLOTS	Principal :
	De remplacement :

	NOMS & Prénoms des joueurs	N° des licences	ESSAI	PIED D ou G Maxi 30	TÊTE Maxi 15	TOTAL
1			1			
			2			
2			1			
			2			
3			1			
			2			
4			1			
			2			
5			1			
			2			
6			1			
			2			
7			1			
			2			
8			1			
			2			
9			1			
			2			
10			1			
			2			
11			1			
			2			
12			1			
			2			



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

RESPONSABLES

Signature

	NOMS & Prénoms des Dirigeants/Éducateurs	N° des licences	Fonction	Signature
1			ÉDUCATEUR	
2			ADJOINT	
3			ADJOINT	